



# L'INFO DE BELLAC N° 7



**Le 21 MAI, venez passer la journée dans les CÔTES**



***Madame, Monsieur,***

***La crise sanitaire semblait sérieusement reculer, avec le printemps, nous nous apprêtions à vivre un peu plus normalement ... et voici qu'une autre crise, une guerre oubliée qui s'est brutalement réveillée, l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe, nous ramène à la triste réalité du monde et à la fragilité de la paix.***

***A ce propos, un grand merci aux nombreux bellachonnes et bellachons qui sont venus porter à la mairie leurs dons pour les réfugiés ukrainiens. Nous les avons transmis aux associations humanitaires pour acheminement (\*).***

***Ces crises successives, lourdes de conséquences pour nos modes de vie ne doivent pas nous désespérer. Au contraire, à notre niveau, celui de notre commune de Bellac, nous devons plus que jamais nous ressaisir et lutter, ensemble, pour :***

- > assainir notre situation financière,***
- > réaliser les investissements, les équipements nécessaires à la population,***
- > améliorer notre cadre de vie,***
- > assurer le développement économique de notre cité,***
- > relancer la vie associative, les animations ...***

***C'est à ces objectifs que l'équipe municipale travaille chaque jour. Vous trouverez quelques développements dans ce bulletin .***

***Avec l'expression de mes meilleurs sentiments.***

***Le Maire,***

***Claude Peyronnet***

***(\*) Remerciements aux associations et aux particuliers qui se sont mobilisés pour l'accueil des réfugiés ukrainiens. Le Conseil Municipal a voté un complément de dotation pour l'aide aux réfugiés à destination des associations caritatives concernées.***

## LES VISITES DE QUARTIERS

C'est l'occasion pour l'équipe municipale d'observer les réalités de chaque quartier, de recueillir les propositions et de faire réaliser de nombreux petits travaux, souvent bien modestes mais essentiels à la vie des habitants.



Quelques exemples :



Le miroir de la route de Bordessoule



Le panneau de Saint Sauveur



Le pont de la Dame

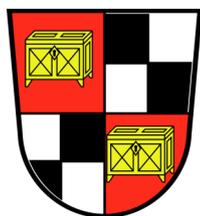


Trottoir de Suzanne Valadon

### PROCHAINES VISITES

Le 7 mai , le 4 juin

## LE JUMELAGE BELLAC WASSERTRÜDINGEN



Avec la COVID le comité de jumelage a dû reporter bien des projets.

Une visite des pompiers et de la municipalité est prévue à l'automne prochain.

Les élèves du collège de Wassertrüdingen seront au collège de Bellac et chez leurs correspondants du 2 au 10 mai prochain.

## LE CENTRE CULTUREL DE LA RUE DES ROCHETTES



Après bien des vicissitudes, problèmes de financement, de direction des travaux , de fourniture de matériaux... les travaux du centre culturel avancent à grands pas ... Nous pourrions en réaliser l'inauguration à l'automne.

### D'AUTRES PROJETS AVANCENT ÉGALEMENT

-> le trottoir pour PMR de l'Avenue de la Libération est maintenant terminé... nous procédons à la végétalisation.

-> l'étude pour le réseau de chaleur du plateau de Joli-Bois est lancée,

-> Il en va de même pour la halle sportive des Rochettes et le mini-terrain de basket,

-> nous avons confirmation que la nouvelle gendarmerie sera réalisée avant deux ans ,

-> le musée numérique de la maison de Jean Giraudoux sera inauguré en juin ,

-> 700 000 € de travaux d'assainissement sont en cours de réalisation ...

### DE NOUVEAUX COMMERCES S'INSTALLENT

Une nouvelle agence immobilière s'est installée Rue du Coq .



Une bouquinerie va ouvrir Avenue Jean Jaurès

Dans d'autres quartiers c'est le Garage Citroën déplacé, Marie Blachère, Mangeons Frais...

## PETITES VILLES DE DEMAIN



Le méandre du Vincou, que nous appelons les CÔTES à BELLAC est un des plus beaux sites de notre commune, remarquablement entretenu par l'association d'insertion REMPART. Cependant, c'est une zone peu fréquentée aussi bien par les bellachons que par les touristes.

Avec une dizaine d'associations et d'institutions, la commune entend y développer des activités de sports de plein-air, des activités culturelles... mais, aussi la biodiversité.

La première étape sera le 21 mai 2022 : nous invitons la population, les touristes à venir passer la journée dans les CÔTES.



Pour faire le lien entre la vallée du Vincou et le centre-ville, l'actuel Centre des Impôts pourrait servir de belvédère.

Réaménagé, il pourrait devenir la Maison des services avec les permanences des impôts, de la CAF, de la CPAM, de la Mission Locale, du conciliateur de justice, du délégué du procureur et accueillir la police municipale...

Ces actions s'intégreront dans le projet des **PETITES VILLES DE DEMAIN**.

## ÉCOLE DE MUSIQUE

Si tout se passe bien, elle deviendra, en 2023, une ÉCOLE DE MUSIQUE et de DANSE et sera gérée par un syndicat intercommunal qui regrouperait les communes intéressées.

Rappelons que sur les 150 élèves de l'école de musique 50 seulement sont originaires de la commune de BELLAC.



## POUR LE DÉSENCLAVEMENT DE BELLAC

Comme il se dit n'importe quoi à propos de la position de la municipalité de Bellac, en voici un rapide résumé.

A la télévision, le Maire a déclaré « entre Limoges et Poitiers, **nous avons besoin d'une voie rapide, sécurisée et gratuite** ». Or, l'hypothétique autoroute (qui emprunterait la déviation de Bellac à 2 fois 1 voie (!) et obligerait à une voie de doublage qui traverserait Bellac !), ne répond pas à ces critères.

Aussi, dans la motion votée par le conseil municipal, il est précisé :

« le conseil municipal ...**DEMANDE** un projet alternatif faisant évoluer l'actuelle RN 147 en **une route à 2X2 voies de Limoges à Poitiers**, intégrant les 5 projets d'aménagement déjà prévus dans le contrat de plan Etat-Région ainsi que les contournements de Berneuil/la Varogne et St Bonnet de Bellac ,

**DEMANDE** également que **la ligne ferroviaire Limoges-Poitiers soit rénovée** ».

## LE MOT DE LA MAJORITÉ

*2022 sera l'année du retour à l'équilibre financier. Cet équilibre enfin réalisé permettra d'être rassuré pour le présent et confiant pour l'avenir.*

*La population sera consultée sur cet avenir. La première étape de la consultation a eu lieu le 24 mars à la salle Jean Blanzat avec la présentation publique des projets bellachons inscrits dans le programme de l'Etat "Petites villes de demain", avec l'ambition de rendre à Bellac sa cohésion et son attrait.*

*La réhabilitation des Côtes avec un programme permanent d'animations sportives et culturelles sera le premier projet réalisé en 2022. Pour rendre visible depuis le centre-ville ce site remarquable, la réhabilitation du Centre des Impôts sera entreprise dès 2023. Le rez-de-chaussée sera ouvert sur le point de vue des Côtes et les étages affectés à l'accueil de divers services publics. Ainsi ce point central de Bellac redeviendra un lieu de vie.*

*En centre-ville, la dégradation choquante du bâti ancien privé nécessite une action longue et persévérante. Fin 2022 sera signée avec l'Etat et l'Agence d'Amélioration de l'Habitat une convention dite Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Elle permettra aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour une rénovation véritable et profonde, et à la commune de prendre des mesures contraignantes pour imposer cette réhabilitation.*

*Un autre projet concerne l'aménagement du champ de foire et du parc Charles Silvestre, avec la réalisation d'une halle pour le marché. Enfin, il faut faciliter la liaison entre le Bellac ancien et le Bellac plus récent en réalisant une piste cyclable protégée qui pourrait partir du champ de foire, longer l'Avenue de la Libération jusqu'au collège, rejoindre le lycée, aller jusqu'à la zone commerciale, traverser les espaces sportifs pour revenir au centre-ville.*

*Tout ces projets seront exposés et soumis à la réflexion collective dans la boutique de la ville, Place du Palais.*

## LE MOT DE L'OPPOSITION

Ce mois-ci nous n'utiliserons pas notre droit d'expression pour évoquer les affaires communales ou le rapport d'orientations budgétaires 2022 qui manque toujours autant de clarté et de précision. Ce dernier est davantage fait pour servir des intérêts particuliers plutôt que l'intérêt général ! De plus, la majorité continue de ne pas informer notre équipe sur certains dossiers « Top Secret » !

Cette tribune ne suffisant pas à un état des lieux précis, retrouvez nos analyses sur nos sites :

<http://www.bellac2020-2026.fr/>

<https://www.facebook.com/ensemblepourbellac20202026/>

Pour beaucoup la guerre appartenait au passé ; aujourd'hui elle est aux portes de l'Union Européenne ! Face à un contexte international à la violence soudaine et meurtrière, il nous appartient de soutenir le peuple ukrainien et de se mobiliser localement aux côtés des associations investies pour apporter réconfort moral et aide matérielle dont il a besoin.

Espérons que ce printemps soit, dans le monde, synonyme de fin de la crise sanitaire mais surtout de liberté et de paix



*Depuis la rentrée dernière, au vu des effectifs en baisse, une menace de suppression de 3 classes planait sur nos écoles.*

*Le couperet est tombé en février dernier : c'est finalement une classe d'élémentaire qui sera supprimée à la prochaine rentrée. Pour l'instant, les maternelles sont sauvées grâce à une augmentation prévue de 12 élèves. Nous restons tout de même vigilants quant à ces chiffres.*

*L'OPERATION « PETITS DEJEUNERS » se poursuit en élémentaire, grâce à une nouvelle subvention de l'Inspection Académique de 3 954 €.*

*De la même façon l'ORCHESTRE A L'ECOLE est maintenu à la prochaine rentrée.*



A vos agendas ...



- S. 30 avril -> Journée des jardins et des jardiniers
- S. 14 mai -> Carnaval / Concert de l'harmonie
- S. 21 mai -> Venez passer une journée dans les Côtes  
-> Plateau VTT au pont de la Pierre

- V. 10 juin -> Inauguration du musée numérique Jean Giraudoux  
Inauguration de l'exposition de la biennale de l'Email



- M. 21 juin -> Fête de la musique
- Du 1er au 9 juillet -> Festival National de Bellac
- Les 1er, 2 et 3 juillet -> National de Pétanque

- 13 / 14 juillet -> Fête nationale
- Juillet-août -> Vitrites en fête
- Tous les vendredis de l'été de 17h à 19h -> Spectacles de rue
- S. 23 juillet -> Journée des enfants

- Début août -> Festival de théâtre de rue
- S. 6 août -> Marché aux livres  
etc ....



Cette liste n'est pas exhaustive nous la compléterons au fur et à mesure des annonces .

### BROYAGE DES VÉGÉTAUX

La communauté de communes ayant décidé d'instaurer la redevance d'enlèvement des ordures ménagères au lieu de la taxe qui était appliquée dans notre commune.

( pour notre part nous avons voté pour le maintien de la taxe ), cela a entraîné la réduction du nombre de ramassages, désormais un seul par semaine, et le paiement de l'enlèvement des déchets verts ( ce service était gratuit depuis des dizaines d'années à Bellac ! ).

Rappelons que la commune de Bellac n'a plus de compétences pour ce qui concerne les ordures ménagères, les déchets verts, les encombrants, les éco-points ...

Pour permettre aux habitants de BELLAC d'éliminer une partie de leurs déchets verts la commune de BELLAC mettra gratuitement à disposition des habitants un broyeur de végétaux aux serres municipales . CF le calendrier en pages pratiques .





## POUR ESSAYER D'EN FINIR AVEC LA FRAGILITÉ FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE BELLAC

*Lorsque vous devez, chaque année, rembourser 600 000 € de dettes et que vous ne pouvez économiser que 300 000 € ... il y a problème !*

*C'est la situation dans laquelle se trouve notre commune. **Cela fait des années qu'à Bellac une grande partie de l'emprunt annuel sert à payer notre dette.***

*On comprend alors pourquoi les banques rechignent à prêter à notre commune.*

***Les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes** ont audité notre commune pour la période 2016 / 2020 pendant plusieurs mois. Le rapport définitif ne sera connu qu'en juin, mais déjà, en nous appuyant sur les recommandations orales des magistrats, sur les conseils de la Direction Générale des Finances Publiques, sur les demandes des banques **voici les grandes orientations budgétaires qui s'imposent à notre commune** :*

*-> **mutualiser** certaines dépenses avec d'autres communes, avec la Communauté de Communes, nous allons le faire pour l'école de musique, pour le Relais Assistantes Maternelles.*

*-> **réduire les dépenses de fonctionnement**, nous allons le faire cette année pour la piscine, mais, déjà, dans tous les autres services « nous sommes à l'os »,*

*-> **réduire la masse salariale**, là encore, suite aux départs en retraite, aux mutations c'est une dizaine de postes d'agents qui n'ont pas été pourvus,*

*-> **vendre des biens de la commune**, nous avons fait estimer par les services du Domaine : l'hôtel central, l'ancien hôpital ; nos lotissements commencent à bien se vendre,*

*-> **trouver de nouvelles ressources** par l'augmentation du prix des services ( nous l'avons partiellement fait ) **par un rattrapage de la fiscalité.***

***Il est vrai qu'à Bellac le taux des impôts locaux n'a pas été augmenté depuis 2001** (l'augmentation était alors de 11.5 points). Pendant ces 20 dernières années la commune de Bellac s'est « volontairement appauvrie » de près de 700 000 € de disponibles.*

*Pour assurer une capacité d'autofinancement correspondant au montant de notre annuité **d'emprunt**, **il convient d'assurer un rattrapage fiscal de 14 points.***

*Nous avons préféré cette solution à une mise sous tutelle qui aurait été beaucoup plus douloureuse pour Bellac et ses habitants... on nous parlait, par exemple, d'une augmentation des impôts entre 23% et 32 %.*

*Cela permettra de construire un budget 2022 équilibré, d'assurer un fonctionnement convenable des services de notre commune et d'envisager*